



Service des Salles Municipales & Locaux Syndicaux

FICHE TECHNIQUE de la Salle

PAUL GARCIN

264 places assises + 6 places PMR

7 impasse Flesselles, 69001 Lyon



INFORMATIONS GENERALES

- **Contact pour toute démarche de location :**

Ville de Lyon / Direction Centrale de l'Immobilier,
Service des Salles Municipales & Locaux Syndicaux,
11 rue du Griffon, Lyon 1^{er} (Adresse postale : 69205 Lyon Cedex 01)

Accueil : 04 72 10 38 21 du lundi au vendredi – 9h00/12h00 – 14h00/16h00)

Email : salles.municipales@mairie-lyon.fr

- **Contact pour toute information technique :**

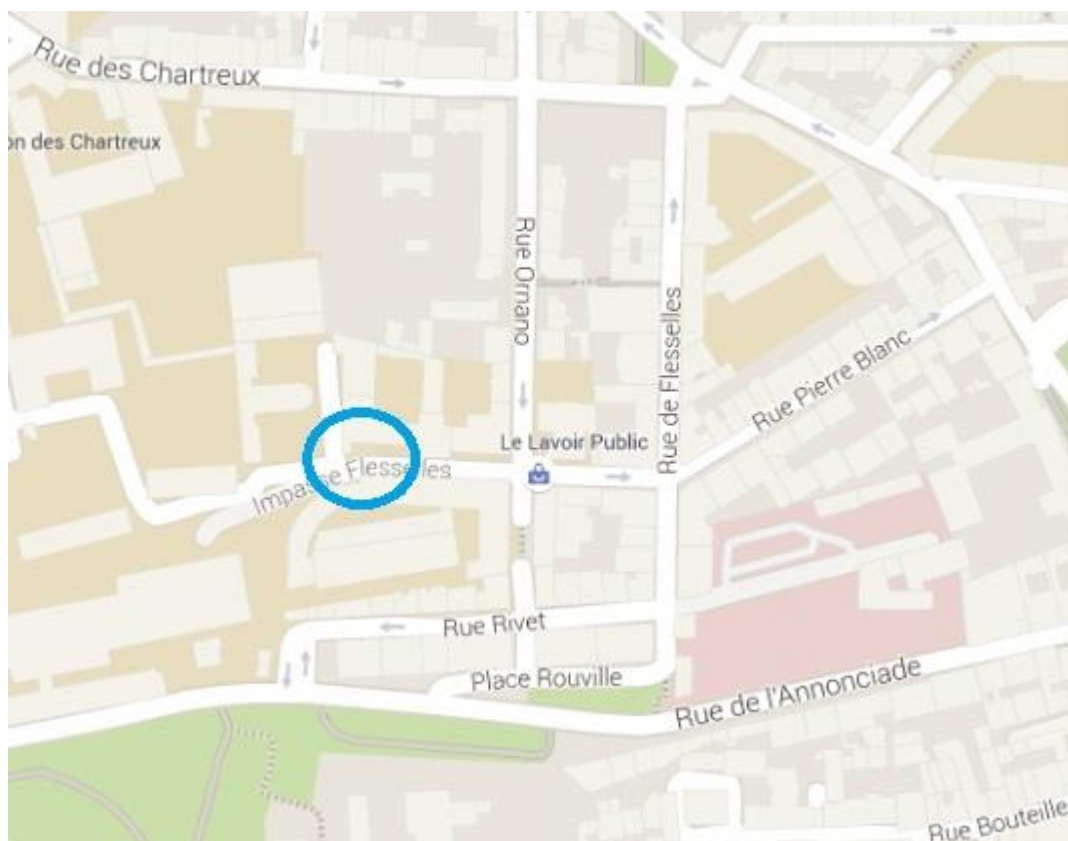
Laurence FILIPPI, RESPONSABLE POLE TECHNIQUE

Tel : 04 72 10 56 81 / 06 03 93 20 76 / laurence.filippi@mairie-lyon.fr

Frédéric TERRAS, RESPONSABLE SECURITE, SON & LUMIERE

Tel: 04 72 10 54 84 / 06 16 81 40 05 / frederic.terras@mairie-lyon.fr

- **Plan de masse – accès salle :**



- **Entrée du public et des artistes :**

- au 7 impasse Flesselles, Lyon 1^{er},
- transports en commun à proximité : métro Hôtel de ville + ligne C18 (arrêt « Rouville »), ou métro Croix-Rousse + S12 (arrêt « Place Morel »)
- stationnement des véhicules en voirie (parkings de surface place Rouville - Cours Général Giraud), selon places disponibles,
- accessibilité aux publics en fauteuil roulant.

- **Accès techniques et stationnement**

- au 7 impasse Flesselles, Lyon 1^{er}.
- la salle ne dispose pas de stationnement.
- un accès est possible par véhicule jusqu'à l'entrée de la salle pour les opérations de manutention de chargement/déchargement. L'organisateur est responsable de la gestion de ses véhicules.

- **Conditions de mise à disposition de la Salle :**

- les conditions de mise à disposition de la salle sont décrites dans le règlement général du Service des Salles Municipales et le Règlement Intérieur particulier de la Salle.

Le personnel de la Ville de Lyon est composé de régisseurs de salles et de régisseurs son et lumière.

Les régisseurs de salles ont pour mission d'assurer l'ouverture et la fermeture de l'établissement, l'accueil de l'organisateur, la préparation, la propreté et la surveillance du bâtiment et de ses équipements et de garantir le respect des règles de sécurité ERP pendant la présence de tout public. Les régisseurs ne déchargent pas le matériel de l'organisateur et ne participent pas au montage/démontage (hormis manipulation des machineries de scène, perches et ponts motorisés). Il appartient à l'organisateur de gérer les relations avec les artistes, les techniciens ou le public.

Que le contractant soit un professionnel du spectacle ou non, les régisseurs de salle mettent les équipements mobiliers (tables, chaises, praticables, pupitre orateur) à disposition de ce dernier qui en assure l'installation, sous leur contrôle.

Les régisseurs son et lumière participent à la mise en œuvre des dispositifs techniques des salles municipales nécessaires à la conduite et la sécurité d'un spectacle. Ils assurent l'alimentation et la sécurité électrique du bâtiment pendant les manifestations.

Lors de manifestations organisées par une structure non détentrice d'une licence d'entrepreneur de spectacle vivant, les régisseurs son et lumière créent et pilotent l'intégralité des prestations d'éclairage et de sonorisation (définition, montage, réglages des équipements, régie).

Lorsque le contractant est un professionnel du spectacle (détenteur d'une licence d'entrepreneur de spectacle vivant), les régisseurs son et lumière mettent les équipements de la salle à disposition de celui-ci et en supervisent l'installation, dans le respect des règles de sécurité en vigueur. Ils n'assurent pas les régies son et lumière.

- **Conditions d'utilisation du matériel des salles de spectacles:**

Le matériel (son, lumière et logistique) est mis à disposition dans un bon état de fonctionnement. L'utilisation par le contractant dudit matériel se fait obligatoirement en présence du régisseur et du sonorisateur-électricien de la Ville de Lyon.

A condition que les règles de sécurité soient respectées, les matériels mis à disposition ne pourront être déplacés par le contractant qu'après accord de l'agent compétent de la Ville. Ils sont remis à leur place initiale par le contractant à la fin de la manifestation.



LA SALLE (voir plan de fauteuils en Annexe1)

- **salle gradinée de 264 places assises + 6 emplacements permanents pour fauteuils roulants.**
- **Attention** : Effectif total admissible : **325 personnes** (Public + artistes + personnel)
- fauteuils non numérotés
- passerelle technique pour éclairages & projections (accès depuis la régie).

LES LOGES

- 4 loges individuelles, en sous-sol, équipées chacune d'un lavabo et de tables à maquillage avec miroirs.
- 1 espace douche.
- capacité d'accueil : **50 personnes maximum.**

LA REGIE

- régie son & lumière ouverte, située en fond de Salle et en hauteur, avec vue plongeante sur le plateau.
- commandes d'écran, de rideau, lumières de service.
- intercom filaires Régie-Plateau (2 postes en régie, 1 au plateau).
- baie de patch et blocs gradateur 36 circuits 10A.
- accès passerelle technique.
- coffret alimentation électrique pour amplis ou bloc puissance.
- 2 fauteuils de régie.

DIVERS

- Hall & atrium :
 - espace billetterie avec banque d'accueil fixe.
 - vestiaire possible, sous responsabilité de l'organisateur.
 - possibilité de buvette, sans restauration (sous conditions. Nous consulter).
- Salle de répétition :
 - salle de répétition de 65m² en sous sol, avec barre & miroir.
- La salle ne dispose pas de Foyer.

L'ESPACE SCENIQUE (voir plan de scène et plan de perches en Annexes 2-3)

- Plateau :
 - plancher bois, élévation sur parterre : 1.00m,
 - accès au parterre par escaliers latéraux à Cour/Jardin,
 - accès direct loges/scène au lointain-Cour,
 - avant-scène : 8.00 de largeur x 2.90 de profondeur (nez de scène au rideau d'avant-scène),
 - cadre de scène : 8,10m x 4,55m de haut
 - arrière scène : 2.70m de profondeur à Cour – 7.00m de profondeur à Jardin,
 - hauteur sous perche : 6.20m
- Capacité d'accueil : 50 personnes maximum.
(au-delà une notice de sécurité sera à prévoir au moins 3 mois avant la manifestation pour avis de la Commission de Sécurité)
- Rideaux & occultations :
 - rideau d'avant scène motorisé (velours rouge) à ouverture à la Grecque, ouverture de 6.35m,
 - 2 plans de pendrillons + 2 frises en velours noir,
 - 1 rideau de fond de scène en velours noir,
- Grils, perches et passerelle :
 - 6 porteuses motorisées, dont 2 équipées de 6 lignes lumières, CMU 300kg répartis.
- Projection :

La salle n'est pas équipée de vidéoprojecteur

- 1 écran de projection sur enrouleur électrique 8.00m de largeur x 6.00m de hauteur - montée et décente d'environ 30 secondes – personne ne doit être sur scène lors de la manipulation
- 1 table de projection,
- pas de cabine de projection, installation mobile selon les règles de sécurité des ERP.
- Alimentations de puissance sur scène :
 - 6 lignes lumières côté Cour + 6 lignes côté Jardin,
 - pas de coffret forain sur scène,
- Equipements scéniques : (mis à disposition sur demande préalable)
 - 1 cyclorama en fond de salle,
 - tapis de danse noir,
 - 3 praticables, plancher bois teinté noir, de 2m x 1m, hauteur réglable de 0.20 à 1m,
 - tables de conférencier,
 - pupitre de conférencier,
 - chaises pliantes,
 - liaison Intercom à cour,
- Equipements mobiliers :
 - Tables, chaises pliantes
 - 1 pupitre orateur

EQUIPEMENTS SON :

- 1 console Berhinger X32 (RIO 16 IN à jardin)
- 2 enceintes de diffusion façade L-Acoustics MTD 115b (fixes),
- 2 subs L-Acoustics Sb18i
- 1 ampli pour façade + subs L-Acoustics LA4X avec processeur/filtre,
- 2 enceintes retour scène Yamaha SM12V
- 2 enceintes retour scène JBL TR série
- 1 ampli pour retours scène Yamaha P3500,
- 2 lecteurs CD professionnels TASCAMAN (lecture aux formats *.wav & *.aiff, format MP3 non supporté),
- 3 microphones Shure SM58 (avec pinces, câbles XLR et pieds),
- 2 microphones Shure SM57 (avec pinces, câbles XLR),
- 4 microphones statiques Sennheiser E614 (avec pinces, câbles XLR),
- 1 microphone HF main Sennheiser EW100 (9V),
- 4 Boîtes de direct BSS 133AR,
- Système intercom en réseau : 2 postes en régie, 1 poste sur scène,

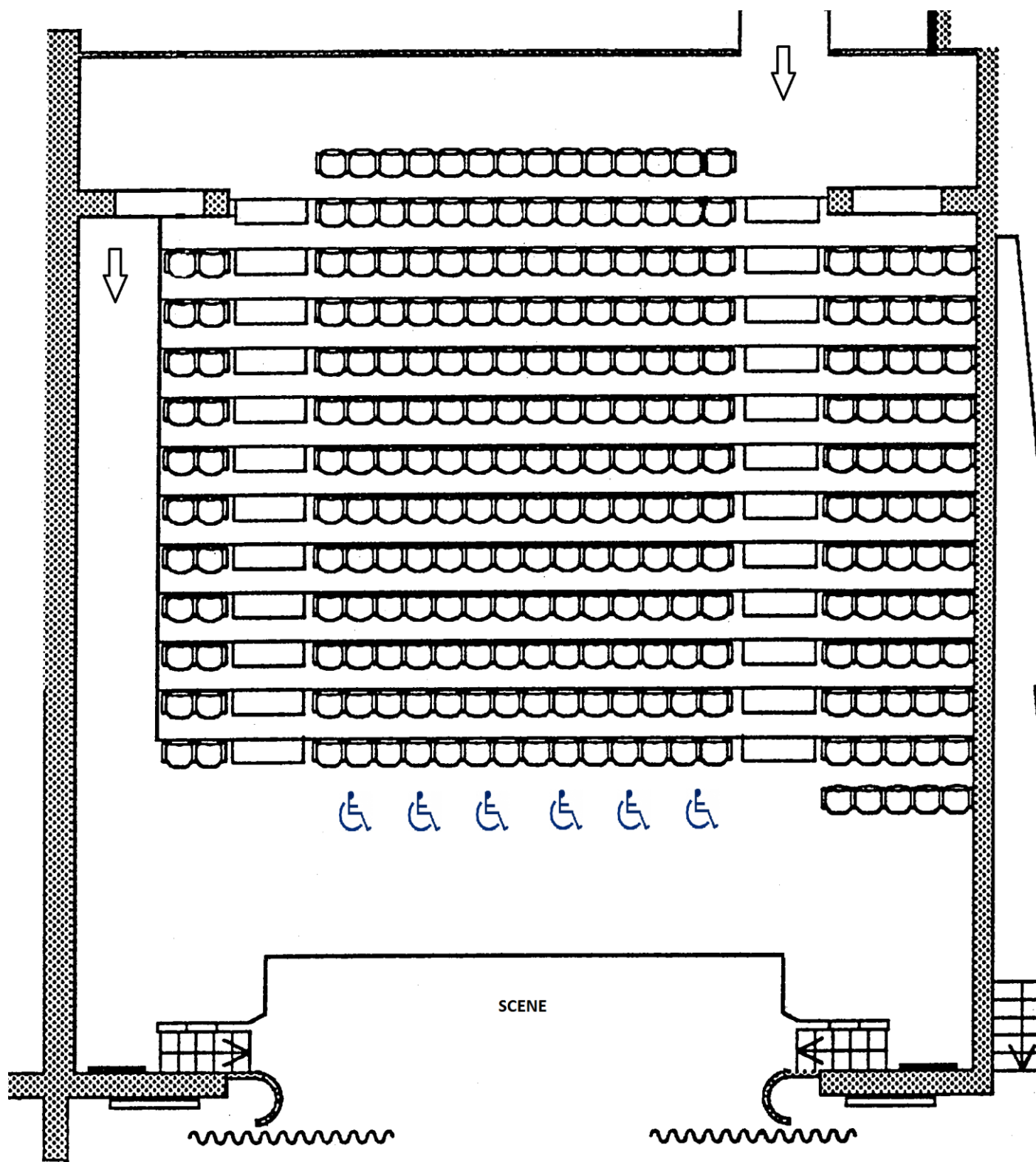
Important: nos équipements utilisent les connexions Jack, XLR, Speakon.
Prévoir les connexions & raccords adaptés à vos équipements (RCA/Mini Jack ...)

EQUIPEMENTS LUMIERE :

- Bloc gradateur RVE Easy Cab 36 circuits 10A avec baie de patch
- 1 pupitre ETC Express 48/96 circuits + écran Samsung 19"
- 1 télécommande Focus Hand 3 ELC
- Barres LED RGBW 5 x Contest PIX 18, 3 sur scène en contre + 2 sur passerelle à la face (en fixe, non déplaçable)
- 28 PC JULIAT Série 310HPC 1kw
- 12 PAR64
- 2 découpes ETC 8/13 750W
- 4 découpes Robert Juliat 614sx
- 1 découpe Robert Juliat 613sx
- 4 PAR LED ParKolor 120HD (en fixe, non déplaçable)
- 2 BlackGun Varitec 400W
- 1 poursuite Juliat Cricket 1,2kw (située en fond de passerelle, fixe. Prévoir un poursuiveur)
- 1 machine à fumée Martin JEM ZR 25 DMX
- 4 pieds de projecteurs (avec barres de couplage)
- 4 platines de sol

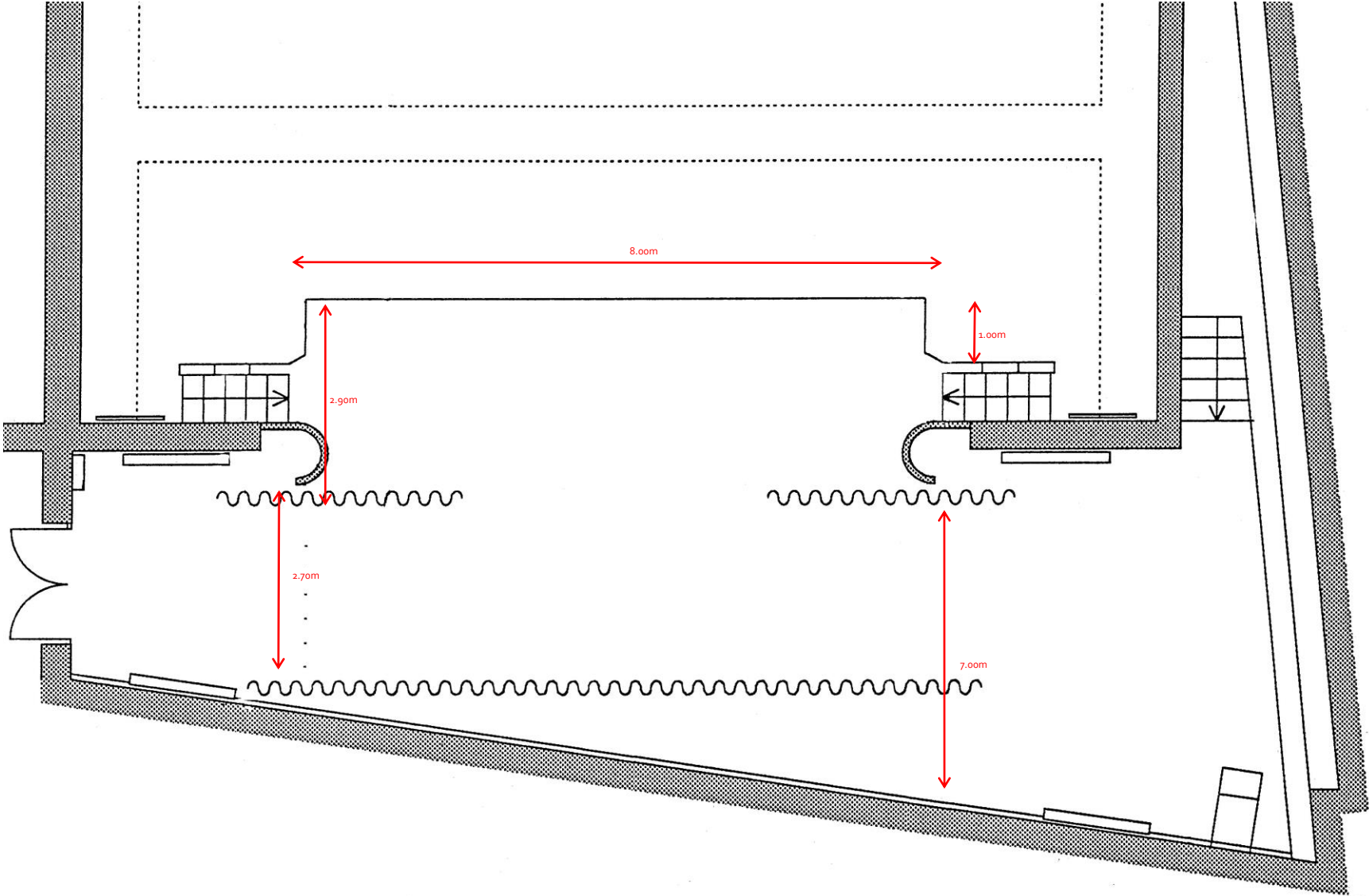


ANNEXE 1 / PLAN DE FAUTEUILS de la Salle Paul GARCIN



**264 fauteuils
+ 6 emplacements permanents pour fauteuils roulants.**

ANNEXE 2 / PLAN DE SCENE



ANNEXE 3 / PLAN DE PERCHES

